

ARRETE n° 2026 - 132

Objet : Modification de la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie B du Centre de gestion de la Savoie

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

VU le code général de la fonction publique,

VU la délibération du conseil d'administration du Centre de gestion de la Savoie n°45-2026 du 8 juillet 2026 relative à la désignation des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions administratives paritaires placées auprès du Centre de gestion de la Savoie

VU l'arrêté n°2026-81 du 13 avril 2026 relatif à la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie B du Centre de gestion de la Savoie,

ARRETE

Article 1^{er} :

La composition de la Commission administrative paritaire de catégorie B placée auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie s'établit comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Président : **M. Fabrice PANNEKOUCKE**, Président du Centre de gestion.

TITULAIRES

Mme Nathalie FONTAINE

Maire de Méry

M. François DUNAND

Maire délégué de Feissons-sur-Isère - La Léchère

Mme Danièle BEAUX-SPEYSER

Maire de Drumettaz-Clarafond

Mme Chantal MARTIN

Maire de Moûtiers

M. Lucien SPIGARELLI

Adjoint au Maire d'Aime-la-Plagne

Mme Dominique CHAPUIS

Adjointe au Maire de Courchevel

SUPPLEANTS

Mme Béatrice SANTAIS

Maire de Montmélian

Mme Colette PIGNIER

Adjointe au Maire de Grésy-sur-Aix

M. Paul REGALLET

Président de la Communauté de communes
Val Guiers

Mme Céline YACONO

Maire de Pont-de-Beauvoisin

M. Arthur BOIX-NEVEU

Maire de Barberaz

M. Christian EXCOFFON

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Arlyère

M. Jean-François CLARAZ

Maire de La Table

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES

Mme Cécile VUILLAUME

Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe
à la mairie de St Thibaud de Couz (FO)

Mme Sandrine PIDOUX

Educateur territorial des activités physiques et sportives
principal de 1^{ère} classe à Grand-Lac – Communauté
d'agglomération du Lac du Bourget (FO)

Mme Sophie BABOULAZ-AUBERT

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe
à la mairie du Bourget-du-Lac (FO)

Mme Virginie CARRIER

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Courchevel (CFDT)

Mme Virginie BOEHM

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Cruet (CFDT)

M. Jean JOVET

Technicien territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Val d'Isère (CGT)

Mme Stéphanie XAÏZ

Auxiliaire de puériculture de classe normale à la
mairie du Bourget-du-Lac (CGT)

SUPPLEANTS

Mme Sylvie CUGNET

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe
à la mairie de Cognin (FO)

Mme Norah BOUDOUDOUH

Aide-soignant territorial de classe normale au
CCAS de La Motte-Servolex (FO)

Mme Anne URAN

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Montagnole (FO)

Mme Carole JACQUEMOND

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe au
Service départemental d'incendie et de secours
de la Savoie (CFDT)

Mme Nicole DE JONG

Aide-soignant territorial de classe normale au
CIAS Val Guiers (CFDT)

Mme Isabelle POENCIN

Aide-soignant territorial de classe supérieure au
CIAS Arlysère (CGT)

Mme Stéphanie LAMBIN

Chef de service de police municipale principal de
2^{ème} classe à la mairie du Bourget-du-Lac (CGT)

ARTICLE 2 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun – Boîte Postale 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Porte-de-Savoie, le 20 juillet 2026

Le Président,

Fabrice PANNEKOUCKE

